

## Structures d'accueil

Différentes structures vaudoises offrent des possibilités d'accueil dans le but de décharger les proches, ponctuellement ou régulièrement.



Tout comme les séjours proposés par les associations, une structure d'accueil offre une « vraie » pause aux proches. Un accueil planifié à intervalles réguliers permet de pouvoir compter sur des petites pauses tout au long de l'année.



Un séjour dans une structure se prépare et doit être anticipé. Il faut compter le temps de la procédure de demande, de trouver une place, de préparer et planifier l'accueil.



### Pour l'accueil d'une personne adulte :

Fr. 15.- par nuit et Fr. 10.- par repas de midi

### Pour l'accueil d'un mineur :

Demi-journée sans repas Fr. 10.-

Journée : 16.-

Nuit ou 24 heures : 20.-

Repas suppl. : Fr. 4.-

+ le montant journalier de l'allocation d'impotence de l'AI  
+ le montant journalier du supplément pour soins intenses de l'AI selon le nombre de nuits



### Pour les adultes :

Adresser une demande au [Dispositif cantonal d'indication et de suivi pour personnes en situation de handicap \(DCISH\)](#)

### Pour les mineurs :

**Si l'enfant a moins de 5 ans :** s'adresser au [service des Besoins spéciaux de la Petite Enfance](#) 021 314 73 00 – [vaud@proinfirmis.ch](mailto:vaud@proinfirmis.ch)

**Si l'enfant a 5 ans et plus :** s'adresser à l'Office de l'Enseignement Spécialisé 021 316 54 00 – [sesaf.uat@vd.ch](mailto:sesaf.uat@vd.ch)

[Pour voir les unités d'accueil temporaire dans le canton de Vaud](#)

### Pour toute question:

Pro Infirmis 058 775 34 34, [vaud@proinfirmis.ch](mailto:vaud@proinfirmis.ch)

Retrouvez en tout temps ces informations sur [ProcheConnect](#) (rubrique « Me faire remplacer »)